



Montant prime licenciement

Par **rudymiensgwa**, le **04/12/2008** à **12:04**

bonjours
Je travaille depuis le 1 février 2007 (date à laquelle j'ai signé le CDI), dans un bureau étude électricité, si l'entreprise me licencie par licenciement économique.
Je gagne soit 2477.79 euros brute par mois, avec un contrat au 35 heures non cadre, et souhaiterais savoir qu'elle serait le montant de ma prime de licenciement ?
Je vous serais très reconnaissante de m'accorder une réponse merci beaucoup

Par **Visiteur**, le **05/12/2008** à **10:29**

bonjour,
voici la formule :
l'indemnité de licenciement est de 1/5 de mois de salaire par année d'ancienneté (et à proratiser avec les années incomplètes)
le salaire à prendre en compte pour le calcul est le 1/12ème des salaires bruts des 12 derniers mois
ou si plus avantageux le 1/3 des 3 derniers mois (primes à prendre au prorata)
à votre calculatrice....